

LES GRANDS CONCOURS

Jean-Baptiste Barfety

Jean Dalbard

Théo Iberrakene

Alexandre Ouizille

POLITIQUES ÉCONOMIQUES



Préparation aux concours
INSP, INET, Banque de France,
Quai d'Orsay, Assemblées parlementaires,
IEP, HEC, ESSEC, ESCP-Europe

4^e édition

À jour des
mesures prises
face à la crise
énergétique

LGDJ un savoir-faire de
Lextenso

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

Jean-Baptiste BARFETY

Jean DALBARD

Théo IBERRAKENE

Alexandre OUIZILLE

4^e édition



@PolitiquEco

Abonnez-vous au compte Twitter du manuel *Politiques économiques*, pour recevoir des éléments d'actualité économique sélectionnés par les auteurs, des articles de la littérature économique, ainsi que des mises à jour de certains passages de l'ouvrage.

La publication reflète les idées personnelles des auteurs et n'exprime pas nécessairement la position de leurs employeurs.



© 2023, LGDJ, Lextenso
1, Parvis de La Défense
92044 Paris La Défense Cedex
www.lgdj-editions.fr
EAN : 9782275131214
ISSN : 2262-9610
Collection : Les Grands Concours

SOMMAIRE

Introduction.....	1
PARTIE I – CROISSANCE ET POLITIQUES CONTRA-CYCLIQUES	5
Chapitre 1 – Croissance potentielle et politiques contra-cycliques	7
Chapitre 2 – Politique monétaire	67
Chapitre 3 – Politique budgétaire	131
PARTIE II – POLITIQUES INTERNATIONALES	187
Chapitre 4 – Politiques de l'Union économique et monétaire	189
Chapitre 5 – Politique de stabilité financière.....	249
Chapitre 6 – Système monétaire international	303
Chapitre 7 – Politique commerciale	361
PARTIE III – POLITIQUES SECTORIELLES	419
Chapitre 8 – Politiques du travail et de l'emploi.....	421
Chapitre 9 – Politique industrielle	483
Chapitre 10 – Politique fiscale et réduction des inégalités.....	521
Chapitre 11 – Politiques de concurrence et de régulation économique	571
Chapitre 12 – Politique environnementale.....	611

INTRODUCTION

Ce manuel prépare les étudiants aux grands concours dont la réussite à l'épreuve de politique économique constitue une clef du succès. Il s'adresse, tout autant, à ceux qui préparent les concours d'entrée de la **fonction publique** (à l'INSP, à l'INET, à la **Banque de France**, aux **Assemblées parlementaires**, au **Quai d'Orsay** et à l'EHESP) qu'à ceux, en classes préparatoires aux **grandes écoles de commerce** ou aux **instituts d'études politiques**, qui souhaitent réussir les différentes épreuves d'économie.

Cet ouvrage souhaite également répondre aux interrogations pratiques du grand public sur la mise en œuvre de la politique économique. Il peut être un outil utile pour ceux qui considèrent qu'une citoyenneté éclairée ne va pas sans une solide culture économique. Il apporte un éclairage à tous les professionnels qui rencontrent des sujets de politiques économiques au sein de leur activité.

Les éléments présentés dans le présent ouvrage sont à jour, des premiers mois de l'année 2023, des derniers indicateurs publiés, des avancées récentes de la recherche académique et des dernières décisions de politique économique qui ont été prises. Il recense à ce titre l'impact de la guerre en Ukraine. L'ouvrage fait également le point sur les analyses et recommandations récentes d'institutions spécialisées de référence telles que le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la BCE et la Banque de France, l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), le Conseil d'analyse économique (CAE), le Conseil d'orientation pour l'emploi, la DG Trésor ou encore France Stratégie. **En cela, il permet aux étudiants d'accéder à de rapides synthèses de références attendues par les correcteurs et les jurys de concours qui lisent ou produisent ces publications.**

Dans la construction du manuel, un certain nombre de choix structurants ont été faits et valent d'être exposés. Chaque chapitre est construit autour du plan-type de la dissertation d'économie aux grands concours administratifs, pour que les étudiants puissent s'approprier rapidement et de manière naturelle la mécanique propre à la dissertation. Dans la partie consacrée aux **faits stylisés** le manuel adopte une vision large du champ géographique des constats présentés. Il s'intéresse ainsi à la France et à la zone euro dans sa diversité mais également aux principales économies avancées (États-Unis, Royaume-Uni, Japon) et aux pays émergents (Chine, Inde, Brésil, Russie, Afrique du Sud, Mexique, Argentine) sans s'interdire d'illustrer son propos par d'autres exemples pertinents.

Dans la **partie théorique** de l'ouvrage, les auteurs se sont concentrés sur la portée pratique des modèles économiques plutôt que de présenter une approche exhaustive, moins en adéquation avec les besoins des étudiants. Pour rendre intelligible ces modèles – auprès de publics aux formations souvent diverses – le choix a également été fait de délayer les raisonnements et de ne recourir que marginalement aux mathématiques. Néanmoins, des notions et mécanismes de base n'ont pas été détaillés, et les étudiants sont incités à utiliser des ouvrages d'initiation.

De manière innovante, et c'est la justification du titre de l'ouvrage, le choix a été fait de consacrer de longs développements **aux politiques économiques** telles qu'elles sont mises en œuvre concrètement par les États, les organisations internationales et les organismes publics.

Les options de politique économique et leur évolution historique sont décrites en détail au niveau national, européen et international. Les dispositifs de politique économique (programmes d'achats d'actifs de la banque centrale, composition des plans de relance, mécanismes de soutien à l'emploi, fiscalité verte, ratios prudentiels, etc.) sont ainsi mis en avant de manière pratique. Ils sont évalués au regard des résultats qu'ils ont produit en s'appuyant pour cela sur les études empiriques qui cherchent à objectiver leur pertinence. Une bonne connaissance par les étudiants de ces aspects apparaît comme un critère majeur de réussite.

Enfin, dans la partie consacrée **aux recommandations**, est présenté un panel de propositions de politiques économiques qui renvoient à des écoles de pensée et des visions de la politique économique variées, pour permettre aux étudiants de construire leur pensée et leur dissertation en s'appuyant sur les éléments avec lesquels ils se trouvent en adéquation ou qu'ils trouvent le plus convaincant.

Méthodologie¹. L'introduction. L'introduction s'ouvre par l'**accroche** qui peut être un chiffre ou une étude illustrant le sujet de manière à propos. Les citations sont moins adaptées qu'en culture générale ou en droit. L'accroche doit être brève : une à deux phrases. Elle fait le lien entre l'élément présenté et le sujet. Il peut s'agir de faits stylisés majeurs : une tendance lourde, une rupture récente, un décalage dans le cycle, etc. C'est la première impression du correcteur sur la copie, les étudiants ne doivent donc pas être économes et « garder en réserve » une référence pertinente pour le développement. Il faut proposer la référence qui soit à la fois la plus adéquate et la plus originale pour se distinguer immédiatement.

L'accroche est suivie d'un **intense moment de définition** où les termes du sujet sont explicités, positionnés par rapport à des concepts voisins ou opposés, précisés et leur périmètre établi. Par exemple si un sujet fait apparaître la notion de « *déficit public* » il est utile de noter que le déficit est un flux alors que la dette est un stock. Il est également important de s'attacher à distinguer le déficit structurel, du déficit effectif ou encore du déficit primaire dit « stabilisant ». Il est de bon aloi de s'intéresser au périmètre du déficit public. Fait-on ici référence au déficit de l'État ou de l'ensemble des administrations publiques ? Ainsi, il est essentiel de tourner autour des notions pour faire affleurer les enjeux qui leur sont associés.

Une fois les termes clairement définis, il s'agit de **problématiser le sujet**. C'est un moment crucial de reformulation et d'approfondissement. L'ensemble des enjeux que le sujet soulève doit figurer dans ces paragraphes denses qui peuvent s'achever, ou non, par une question. L'objectif est de montrer au correcteur de manière synthétique que vous avez vu l'ensemble des débats que soulève le sujet et que vous allez les traiter dans les développements qui suivent. Ces enjeux peuvent être présentés de manière structurée afin de les hiérarchiser ou de ne pas en oublier : approche nationale ou européenne, conjoncturelle ou structurelle, rétro ou prospective, impact de la crise vs. contexte actuel, etc. Le correcteur sait à ce moment-là si vous êtes hors sujet ou si vous en avez eu une lecture partielle ou complète.

1. La méthodologie présentée correspond à l'exercice de la dissertation, remplacée en 2024 au concours de l'INSP par une « note d'analyse et de propositions ». Les attentes de forme peuvent donc diverger mais sur le fond, le sens du raisonnement – partant des *faits stylisés* pour aboutir à des *recommandations*, en s'appuyant sur des *théories* et après description des *politiques* – reste applicable, sauf indication contraire.

Une fois le sujet problématisé, il vous faut indiquer comment vous entendez le traiter. C'est le moment de l'annonce de plan qui clôt l'introduction.

Le plan. Pour leurs travaux écrits, en particulier pour les concours administratifs, les auteurs invitent les candidats à reprendre les quatre piliers qui caractérisent chaque chapitre de ce manuel. Une dissertation doit en effet comprendre quatre blocs importants qui mettent en valeur de manière quasi-exhaustive le traitement d'un sujet de politique économique. Un travail pertinent doit à ce titre comprendre (I.A.) une approche factuelle, riche de nombreux faits stylisés et des évolutions tendancielle, ainsi que leurs ruptures ou inflexions ; (I.B.) des éléments théoriques qui éclairent et interprètent les faits stylisés par la recherche académique et les modèles économiques sous-jacents – à ce titre, il ne s'agit pas de faire un catalogue des théories relatives au sujet, mais bien de mettre en avant celles qui expliquent les faits stylisés observés ; (II.A.) une présentation contextualisée des politiques mises en œuvre dans ce domaine et de leurs capacités à répondre aux défis à venir dans ce champ des politiques économiques et (II.B.) des recommandations concrètes et opérationnelles de politique économique, proposées par les organisations et instituts spécialisés, et qui répondent aux défis évoqués précédemment en s'insérant dans le cadre théorique et contextuel présenté auparavant.

Les quatre piliers évoqués se complètent et se renforcent mutuellement afin de répondre de manière pertinente à la problématique qui sous-tend le sujet. **Ils donnent une trame à la réflexion mais ne sauraient être simplement juxtaposés. L'étudiant gagnera ainsi à saisir l'enjeu sous-jacent de politique économique posé derrière l'intitulé exact de la question. Le plan type proposé n'a pas vocation à être appliqué automatiquement de la sorte : si les recommandations doivent figurer à la fin de l'exercice, les autres piliers peuvent être panachés dans les autres parties du développement.**

D'un point de vue formel, le plan doit comporter deux phrases renvoyant aux deux parties principales (I/II). **Les sous-parties (IA/IB et IIA/IIB) peuvent également être présentées de manière apparente au cours du développement.**

La rédaction du corps de la dissertation : le développement. D'une manière générale, l'étudiant gagnera à adopter un style sobre, administratif et technique, sans jugements moraux (« *la France doit faire des efforts* ») ou à l'emporte-pièce, ni formules journalistiques (« *la hausse de l'or noir* ») ou raccourcis péremptoirs. Nous nous sommes efforcés de conserver ce style tout au long du manuel.

Les titres des parties et sous-parties de chaque chapitre ont été pensés pour servir de modèle pour les phrases d'amorce des paragraphes de dissertations des étudiants. **La première phrase d'un paragraphe est centrale dans l'appréciation qu'un correcteur fait de la copie.** Celui-ci doit être en mesure de comprendre le sens de la dissertation en ne lisant que la première phrase de chaque paragraphe. Les auteurs invitent donc les étudiants à ciseler ces phrases d'amorce. Sur le fond, elles doivent constituer une synthèse des développements contenus dans le paragraphe. Le paragraphe est ensuite un développement qui illustre et nuance, par des chiffres et des études appropriées, l'assertion de la première phrase. Il s'achève par une phrase qui clôt le débat engagé dans les développements et fait la transition avec le paragraphe suivant.

Au sein des paragraphes, l'étudiant sera amené à procéder à **des raisonnements en tendance**, par exemple sur l'évolution de la productivité globale des facteurs, marquant les ruptures et les

points d'inflexion. Il devra également raisonner par rapport à des niveaux *de référence*, en visualisant le niveau de croissance effective par rapport au potentiel, l'écart entre le taux directeur et le taux naturel ou encore entre le chômage constaté et le chômage structurel. Il pourra s'interroger sur **l'échelon le plus efficace pour mener une politique** (du bassin d'emploi de l'Insee au niveau supranational), sur la **pertinence des règles par rapport aux choix politiques**, sur la **justification de l'intervention de l'État ou non**, ou encore sur le **degré de coordination nécessaire** (entre banques centrales par exemple), ou enfin sur l'évaluation, notamment contre-factuelle, des politiques économiques menées. Une approche précise, appuyée par des faits stylisés et des théories référencées, devra prévaloir sur une démarche superficielle et peu conclusive. Enfin, la dissertation de politique économique a vocation à être opérationnelle, proche d'une note administrative; **il s'agit ici de privilégier un raisonnement basé sur des dispositifs concrets, qui s'inscrivent dans des tendances de long terme comme dans un contexte de court terme, et dont la mise en œuvre s'appuie sur les récentes avancées théoriques.**

La conclusion. Elle est brève et reprend les résultats intermédiaires de la dissertation. Elle ne comprend pas d'« *ouverture* » car celle-ci témoignerait d'une carence dans le développement.

Quelques conseils.

- i. La dissertation n'est pas une recherche savante, mais un exposé clair et pédagogique dans un but d'aide à la décision. Les faits stylisés doivent être empreints de nuances, la théorie ne doit pas être exposée de façon autonome, mais dans une optique opérationnelle.
- ii. Les sujets de dissertation sont rarement univoques : la problématisation revient à faire émerger la tension, le paradoxe qu'ils contiennent. Le candidat ne doit surtout pas se sentir obligé de « réciter » ou de faire un état des lieux de ses connaissances sur le thème. Il y a une véritable prime à celui qui se placera dans une perspective professionnelle, et s'efforcera de comprendre le mieux possible la commande et d'y répondre.
- iii. Le temps du brouillon ne doit pas s'éterniser, comme dans un refus de sauter l'obstacle. Mieux vaut se lancer dès le cadre et les articulations précisés.
- iv. Le sujet doit être traité avec le périmètre le plus large possible, sans sortir du sujet. Imaginez-vous écrire une note à un ministre : celui-ci préférera toujours découvrir un sujet dans votre note plutôt que dans la question qui lui est posée.
- v. À titre informatif, les cinq heures de dissertation, qui sont un standard pour les concours administratifs, peuvent être utilisées de cette façon : 30 minutes de « tempête de cerveau » pour élargir et connecter les idées entre elles ; 30 minutes de rédaction d'un plan servant à la mise en cohérence et à la fluidité du raisonnement ; 1 heure pour rédiger l'introduction au brouillon puis au propre ; 2 heures 30 de rédaction du développement ; 15 minutes pour la conclusion et 15 minutes de relecture.

PARTIE I
CROISSANCE ET POLITIQUES
CONTRA-CYCLIQUES

CHAPITRE 1

Croissance potentielle et politiques contra-cycliques

PLAN

Section 1. Faits stylisés

Section 2. Théories

Section 3. Politiques

Section 4. Recommandations

Éléments de cadrage. La croissance économique désigne l'augmentation du produit intérieur brut (PIB) sur une période déterminée (d'une année sur l'autre) ; le PIB d'un pays étant égal à la somme des valeurs ajoutées des producteurs résidant sur son territoire selon l'Insee. La croissance reflète ainsi les évolutions de l'activité économique, qui, à court terme, influe sur les différentes composantes du PIB. À plus long terme, François Perroux (1961¹) en donne une définition idoine : « *la croissance est l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs périodes longues, chacune de ces périodes comprenant plusieurs cycles quasi décennaux, d'un indicateur de dimension, à savoir pour une nation, le produit global brut ou net, en termes réels* ».

Dans ce cadre, on distingue la croissance constatée et la croissance potentielle ; la croissance constatée, ou effective, constitue la hausse du PIB d'une année sur l'autre, tandis que la croissance potentielle désigne l'augmentation envisageable du PIB d'une année sur l'autre lorsque l'économie utilise pleinement les différents facteurs de production. Il s'agit du niveau de production mobilisant de manière optimale les ressources de l'économie (capital, travail) sans tensions inflationnistes. Il en découle un niveau de PIB potentiel, qui représente le niveau de production réalisable sans tensions excessives sur les facteurs de production, et dont les crises financière et souveraine ont causé le fléchissement. Cette notion est particulièrement critiquée en raison de difficultés méthodologiques dans son calcul mais aussi de ses conclusions parfois aberrantes².

Le rôle des politiques économiques contracycliques est de rapprocher le PIB effectif de son niveau potentiel. L'écart entre les deux, appelé écart de production (*output gap*), constitue une indication de la position de l'économie dans le cycle. Il mesure en particulier la sous-utilisation des facteurs de production, qui est résorbable sans tensions sur le marché des biens (inflation) ou dans l'emploi, c'est-à-dire le potentiel de rebond d'une économie. Sa résorption implique

1. PERROUX, *L'économie du xx^e siècle*, 1961.

2. IIF, *Campaign against nonsense output gaps (CANOO)*, 2019.

la mobilisation vigoureuse de politiques contra-cycliques centrées sur la demande, au-delà des stabilisateurs automatiques.

Une croissance constatée supérieure à la croissance potentielle permet au PIB effectif de rattraper le niveau de PIB potentiel, et donc de fermer l'écart de production. L'estimation du PIB potentiel constitue donc un enjeu de calibrage des politiques économiques ; plus l'écart de production est élevé, plus l'impulsion contracyclique nécessaire (budgétaire ou monétaire) sera importante. Enfin, des liens existent entre croissance constatée et potentielle puisque lorsque l'économie demeure en deçà de son potentiel, le potentiel se contracte et se détériore *via* des mécanismes qualifiés d'« *hystérèse* » (Blanchard et Summers, 1986³).

Les politiques de réformes dites structurelles visent quant à elles à augmenter le potentiel de croissance de long terme d'une économie. Ces réformes agissent ainsi sur l'offre potentielle de l'économie et ciblent la productivité des facteurs de production. Les effets à court terme sur la demande de ces réformes demeurent toutefois à prendre en compte dans leur conception, celles-ci pouvant avoir un impact important sur l'économie (déflation, exacerbation du chômage). Certains pays de la zone euro (notamment l'Espagne ou la Grèce) ont ainsi mis en œuvre durant la crise des réformes procycliques, qui ont amplifié le choc économique. Les politiques de croissance désignent dans ce contexte la combinaison des politiques contracycliques et des politiques structurelles⁴.

Sur le temps long, selon Maddison⁵, il existe quatre facteurs déterminants de la croissance du PIB/tête ; à savoir les progrès techniques, l'accumulation du capital productif, l'amélioration du savoir-faire et l'intégration des nations par le commerce. La comptabilité de la croissance cherche alors à quantifier ces quatre forces dans une fonction de production : $Y = A \cdot f(K, L)$. On distingue donc deux formes de croissance ; une croissance extensive, liée à l'augmentation de la quantité de facteurs de production (capital et travail), et une croissance intensive, liée à l'augmentation de la productivité du capital ou du travail ou de la productivité globale des facteurs (PGF).

Le PIB réel est donc fonction du capital, du travail et du niveau de production incorporant le progrès technique. La production constitue un flux tandis que le capital (K) est un stock, une partie disparaissant *a minima* par obsolescence et usure, une autre étant renouvelée. Le travail (L) constitue également un stock. Cette distinction compte car une politique cherchant à influencer un stock devra agir sur le long terme. Le niveau de production Y est fonction aussi de A, qui dépend de la technologie, du fonctionnement des marchés, de l'organisation du travail et plus largement de tout élément qui n'est pas expliqué par l'accroissement de l'usage de l'un des facteurs de production et qui concourt à élever l'efficacité des combinaisons de travail et de capital. On l'appelle productivité globale des facteurs (PGF) ou résidu de Solow⁶. Le taux de croissance du PIB est donc une moyenne pondérée de la croissance du capital, du travail et du taux de croissance (g) de la PGF.

3. BLANCHARD et SUMMERS, *Hysteresis and the European Unemployment problem*, 1986.

4. Les politiques contracycliques sont analysées en détail dans les chapitres consacrés à la politique monétaire et à la politique budgétaire. Les politiques structurelles sont quant à elles davantage développées dans le présent chapitre.

5. MADDISON, *Explaining the economic performance of nations*, 1995.

6. SOLOW, *A contribution to the theory of economic growth*, 1956.

La productivité du travail a, quant à elle, deux composantes : la PGF et l'intensité capitaliste du processus de production. Son amélioration peut donc provenir soit d'une accélération de la PGF ou d'une augmentation de l'intensité capitaliste dite approfondissement en capital, soit une substitution du capital au travail. Ainsi, l'écart de croissance entre les États-Unis et la zone euro entre 1990 et 2005 s'explique par le choix d'approfondissement capitaliste (pour moitié) et d'amélioration de la PGF (pour l'autre moitié) aux États-Unis, tandis que la zone euro privilégiait l'emploi réduisant l'intensité capitaliste avec une amélioration de la PGF plus faible.

Une autre approche macroéconomique de la croissance décompose les facteurs qui y contribuent en comptabilité nationale. Le PIB (Y) équivaut en effet à la somme de la contribution de la consommation (C), de l'investissement (I), des dépenses publiques minorées des impôts ($G - T$), des exportations minorées des importations ($X - M$) et enfin de la variation des stocks. Cette équation basique, à savoir $Y = C + I + G - T + X - M$, permet de mesurer le poids des différents facteurs dans le niveau de production et de cibler les efforts de politique économique, notamment contracycliques.

Les chocs de la pandémie de Covid-19 et de la guerre en Ukraine renforcent les doutes sur les perspectives de croissance à moyen terme. Outre ces aléas, le ralentissement de la croissance constaté sur la période récente dans les économies développées tout comme dans les grands pays émergents (DG Trésor, 2022⁷) tend à réhabiliter le concept de « stagnation séculaire » (Hansen, 1939⁸). Les recommandations de politiques économiques varient, selon que ce ralentissement est expliqué par l'offre (mise en place de réformes structurelles, politiques d'innovation) ou causé par un déficit prolongé de demande (politiques contracycliques discrétionnaires).

La mesure de la croissance demande, pour finir, à être pour partie repensée. Formalisé par Kuznets⁹ en 1934, le PIB constitue un agrégat pertinent de mesure de l'activité économique. Il n'en demeure pas moins qu'il intègre des externalités négatives contradictoires avec l'idée même de croissance – dégradation de l'environnement, de la santé, des compétences – et ne prend pas suffisamment en compte la mesure du bien-être global de la population. Le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi (2009¹⁰) préconise en ce sens de revoir les modalités de calcul en incluant d'autres indicateurs comme l'évolution des revenus, la soutenabilité environnementale ou la consommation de loisirs. Plus récemment, Brezzi, De Mello et Laurent (OFCE, 2017¹¹) proposent d'inclure les indicateurs de bien-être au cœur du débat budgétaire, dans la lignée de la loi Sas (2015¹²) de prise en compte des nouveaux indicateurs de richesse dans la définition des politiques publiques.

7. DG Trésor, *Un ralentissement structurel de l'activité dans les grands pays émergents*, 2022.

8. HANSEN, *Economic progress and declining population growth*, 1939.

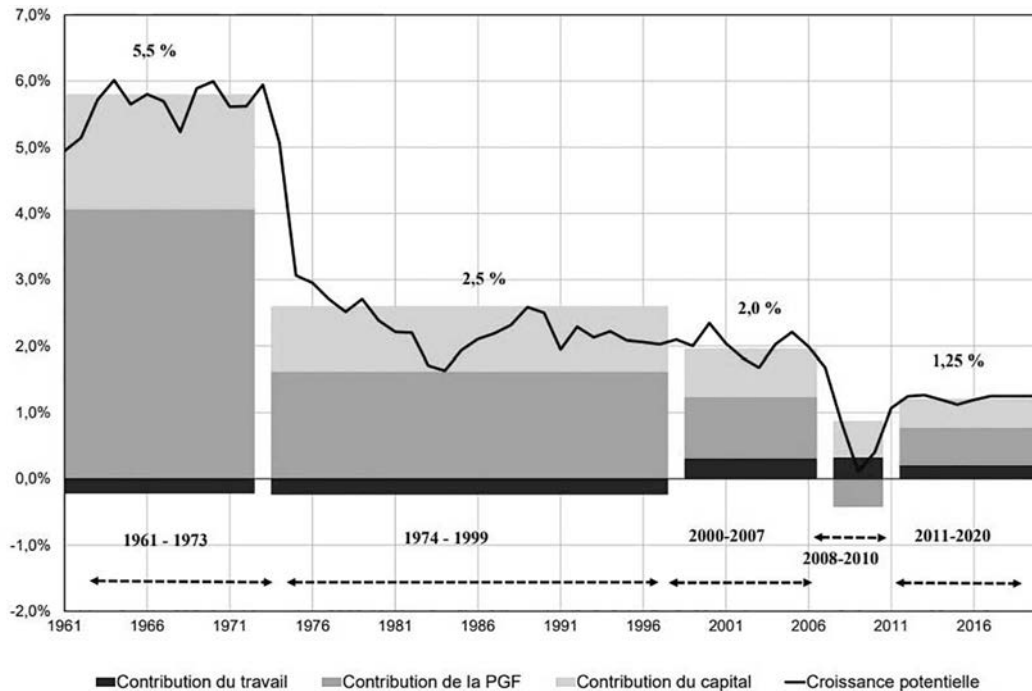
9. KUZNETS, *National income, 1929-1932*, 1934.

10. STIGLITZ, *Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, 2009.

11. BREZZI, DE MELLO et LAURENT, *Au-delà du PIB, en deçà du PIB*, 2017.

12. Loi n° 2015-411 du 13 avril 2015 visant à la prise en compte des nouveaux indicateurs de richesse dans la définition des politiques publiques

Croissance potentielle et contributions moyennes des facteurs de production depuis 1961 en France¹³



Source : DG Trésor, 2017.

Section 1 Faits stylisés

1. La croissance économique constitue un phénomène historiquement récent, qui procède de manière cyclique et par phases de rattrapages relatifs des économies *leaders*

1.1. Les évolutions de la croissance mondiale et de la croissance des pays industrialisés montrent que le phénomène de croissance est un phénomène à la fois récent et heurté dans le temps et dans l'espace

Selon Maddison (*op. cit.*), économiste du temps long, la croissance du revenu mondial connaît, sur longue période, des ruptures abruptes. La croissance rapide du revenu par habitant

13. Selon le *rapport économique, social et financier* 2023, la croissance potentielle est estimée à 0,5 % en 2020, 1,30 % en 2021 et 1,35 % pour la période 2022-2027.

constitue en effet un phénomène récent. L'auteur précise que, de la préhistoire au Moyen-Âge, le revenu moyen fluctue autour de 100 USD par habitant et par an. Il double entre 1400 et 1800 puis, entre la Révolution industrielle et la Seconde Guerre mondiale, il décolle pour dépasser les 1 000 USD par an et par habitant. Enfin, entre 1930 et 2000, il progresse de 2,5 % par an pour atteindre 6 500 USD par an et par habitant. Le niveau de vie mondial a donc été multiplié par 5 sur la période.

1.2. Le rattrapage des États-Unis par les pays européens s'est progressivement interrompu entre 1970 et 1990

À la suite de la Seconde Guerre mondiale, l'Europe a connu des taux de croissance confortables permettant un rattrapage progressif du niveau américain. Ainsi, entre 1950 et 1973, la France a connu une croissance annuelle moyenne de 5,1 %, contre 5,9 % en Allemagne, 3 % au Royaume-Uni et 3,7 % aux États-Unis selon des données de la Banque mondiale. Ce rattrapage a été porté par les mesures de soutien à l'accumulation du capital, comme le plan Marshall, mais également par un essor important du progrès technique. Ainsi, dans leur étude sur la croissance française, Carre, Dubois et Malinvaud (1983¹⁴), affirment que l'essentiel de la croissance française sur la période serait lié au progrès technique.

À partir du premier choc pétrolier, la croissance en Europe ralentit. La France connaît ainsi un taux de croissance de 2,4 % entre 1973 et 1992, du même niveau que les États-Unis, contre 2,1 % en Allemagne et 1,8 % au Royaume-Uni. Le ralentissement se prolonge par la suite en Europe, tandis que les États-Unis connaissent un boom de productivité durant les années 1990. Ainsi, la croissance annuelle moyenne française s'élève à 1,8 % durant les années 1990, contre 3,2 % aux États-Unis. L'Allemagne et le Royaume-Uni connaissent une croissance à 2,3 % tandis que l'Italie fait moins bien que la France avec 1,4 %.

Cette divergence s'explique par une plus grande attention portée aux déterminants d'une croissance fondée sur l'innovation et, partant, par le caractère schumpetérien de la croissance américaine – *i.e.* portée notamment par l'innovation et le progrès technique – et à l'importance donnée à la valorisation des facteurs endogènes de croissance. Les États-Unis donnent en effet la priorité à l'accroissement des compétences au service d'une R & D efficace. En témoigne son niveau de dépense dans l'enseignement supérieur, qui s'élève à 2,5 % du PIB contre 2 % au Royaume-Uni, 1,5 % en France et 1,2 % en Allemagne en 2018 selon l'OCDE. Selon le classement de Shanghai, 15 des 20 meilleures universités du monde en 2021 sont situées aux États-Unis, contre 2 seulement en Europe. Enfin, les États-Unis comptaient plus d'investissements en R & D avec 3,5 % en 2020, contre 3,1 % en Allemagne et 2,3 % en France (données OCDE).

L'écart entre les États-Unis et l'Europe s'explique également selon Blanchard (NBER, 2004¹⁵) par des différences de préférences collectives et notamment une préférence pour le loisir des Européens. En 2005, la population de la zone euro était supérieure de 5 % à celle des États-Unis mais le nombre d'heures travaillées y était de 17 % inférieur. Cette ébauche d'appréciation est toutefois à relativiser dans la mesure où les réformes des retraites successives, ont permis aux

14. CARRE, DUBOIS et MALINVAUD, *Abrégé de la croissance française*, 1983.

15. BLANCHARD, *The economic future of Europe*, 2004.

Européens d'élever leur taux d'emploi depuis 2005. L'explication se focalise aujourd'hui sur l'écart de productivité important.

1.3. L'essor des pays émergents, notamment asiatiques, s'effectue par vagues, au prix de régulières réorientations de leurs modèles de développement

1.3.1. Les pays émergents d'Asie ont suivi un modèle de développement spécifique

Les premiers pays émergents asiatiques ont utilisé différentes modalités de rattrapage. Le Japon, puis Taïwan et la Corée du Sud ont progressivement ouvert leurs marchés en exportant des produits à faible valeur ajoutée, comme l'électronique, en profitant de leur main-d'œuvre à bas coût. L'ouverture commerciale y est maîtrisée par l'État qui oriente le financement des entreprises, la formation de la main-d'œuvre et la recherche de débouchés, puis redistribue les gains en faveur des entreprises. L'État protège également ses entreprises naissantes en contrôlant les capitaux ou en limitant les prises de participation. Progressivement, ces économies remontent les filières et montent en gamme.

Ainsi, le Japon a connu un taux de croissance supérieur à 10 % durant les années 1960 (à l'exception de 1966) avant de progressivement diminuer ne franchissant plus les 5 % depuis 1990. La Corée du Sud a connu les mêmes niveaux de taux de croissance supérieurs à 10 % dans les années 1970 et poursuit un rythme de croissance relativement soutenu durant les années 2000. La Chine suit ce modèle depuis les années 1980, se spécialisant dans la réexportation de biens assemblés sur place, comme l'illustre son ratio d'exportations sur PIB qui s'élevait à 36 % en 2006 contre 6 % en 1980. Le pays a connu un rythme de croissance moyen supérieur à 10 % durant les années 1990 et 2000 et en dépit d'un atterrissage complexe (croissance sous les 7 % en 2019). L'économie chinoise est par ailleurs devenue la première économie mondiale en termes commerciaux, représentant 20 % des échanges mondiaux. L'Inde semble prendre le relais de la Chine, soutenue par un investissement important, notamment dans le domaine des services, et des taux de croissance qui se maintiennent durablement au-dessus de 5 % en dépit du ralentissement de ses voisins.

1.3.2. Certains pays émergents adaptent actuellement leurs modèles de croissance

Les « nouveaux » émergents que sont la Russie, la Turquie, l'Afrique du Sud ou le Brésil connaissent tous dans différentes mesures des crises de croissance liées à des causes internes. Ils sont également touchés par un ralentissement important de leur croissance à mesure qu'ils se rapprochent de la frontière technologique. Le découplage avec le cycle des pays avancés est enfin particulièrement marqué depuis le début de la Grande Récession. La crise a notamment eu pour effet, via la baisse des exportations, de donner davantage de poids à la demande intérieure dans le PIB des émergents.

Cela étant, les modèles de croissance de ces pays émergents semblent de moins en moins viables d'autant que ces derniers ne bénéficient pas de marges de manœuvre contracycliques importantes tant en raison des risques d'inflation (Brésil) que des risques de dépréciation de leur monnaie (Turquie). La mise en place de réformes dites structurelles d'ampleur et l'ouverture progressive des marchés de capitaux sont relayées par le FMI qui invite ces États à limiter les

goulots d'étranglement en investissant notamment dans les infrastructures tout en rééquilibrant la croissance vers davantage de consommation privée. Le changement de modèle de croissance vers la demande intérieure, en cours en Chine, procède d'une déflation industrielle majeure caractérisée par une hausse des coûts salariaux unitaires et une baisse des prix. Le pays est *in fine* confronté à une baisse de sa productivité et à une désindustrialisation qui menacent sa transformation. À titre d'exemple, la proportion des biens assemblés en Chine est passée de 75 % des biens exportés à 30 % en 10 ans, sans montée en gamme parallèle.

2. Le ralentissement de la croissance potentielle observé depuis les années 1980 s'est couplé à une « Grande modération du cycle économique »

2.1. La croissance de la PGF ralentit dans les pays développés depuis les années 1980

Selon la DG Trésor (2017¹⁶), la PGF constitue sur la période 1961-1973 le principal facteur contributif à la croissance potentielle française. La contribution de la PGF s'élève à 4,1 points par an en moyenne, pour une croissance potentielle qui s'établit à 5,5 % par an en moyenne. La dynamique de la PGF tient alors au rattrapage technologique et à la modernisation rapide de l'économie française.

La crise économique de 1973-1974, consécutive au choc pétrolier, marque une rupture dans la croissance de la PGF. Depuis, en effet, la contribution de la PGF ne cesse de diminuer (1,5 point par an en moyenne sur la période 1974-1999, puis seulement 1 point sur la période 2000-2007). La diminution du rythme de croissance de la PGF s'accompagne donc logiquement d'une baisse du taux de croissance potentielle (2,5 % en moyenne sur la période 1974-1999, puis 2 % sur la période 2000-2007).

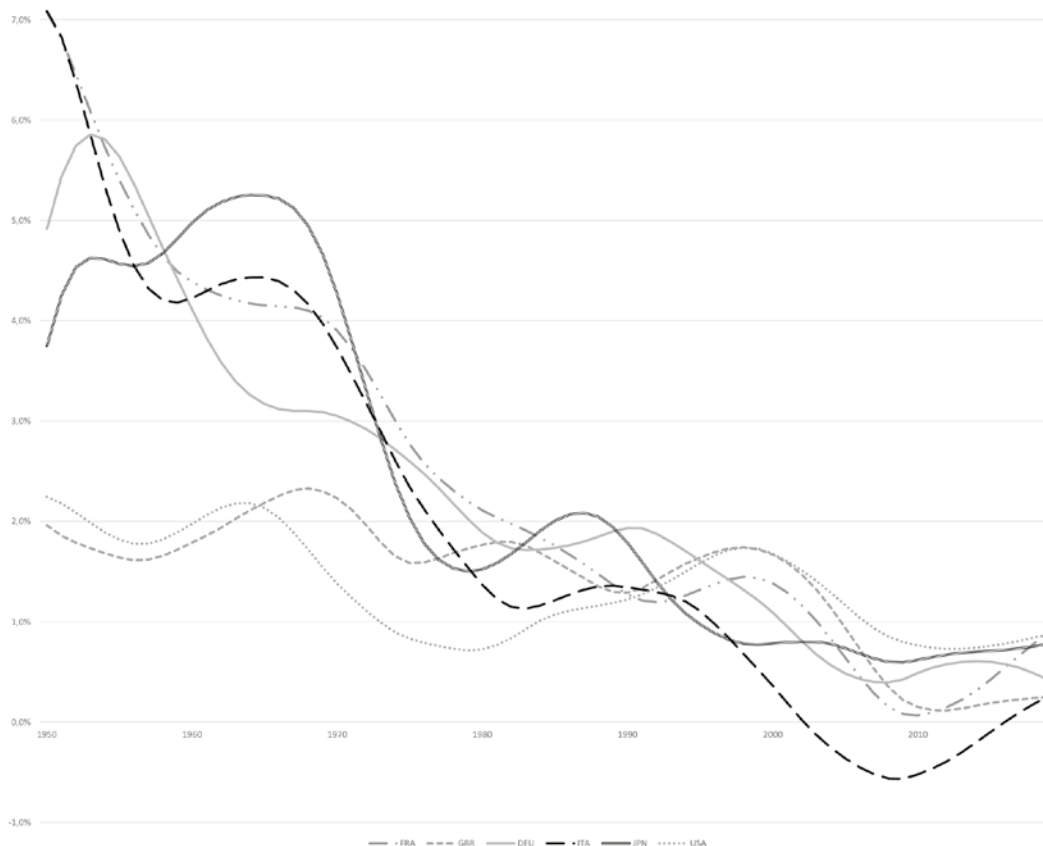
Le ralentissement de la croissance de la PGF depuis les années 1980 concerne l'ensemble des économies développées, y compris les États-Unis, et ne saurait donc s'expliquer uniquement à travers l'épuisement de la dynamique de rattrapage qu'ont connu les pays européens après la Seconde Guerre mondiale. Selon James et al. (2022¹⁷), la croissance moyenne de la PGF aux États-Unis est passée de 1,9 % sur la période 1951-1969 à 0,8 % sur la période 1980-2019. Tout en montrant une baisse similaire de la PGF à long terme, Gordon (2015¹⁸) note, en usant d'autres bornes temporelles, un léger regain de la PGF américaine sur la période 1996-2004. L'auteur attribue ce bref regain de croissance de la PGF aux NTIC, et plus particulièrement au développement d'internet (*e.g.* diffusion du e-commerce et des moteurs de recherche).

16. DG Trésor, *La croissance potentielle en France*, 2017.

17. James et al., *Ideas, Idea Processing, and TFP Grow in the US: 1899 to 2019*, 2022.

18. Gordon, *Secular Stagnation: A Supply-Side View*, 2015.

Évolution de la croissance de la PGF sur la période 1950-2019 dans les principales économies avancées, lissage avec un filtre Hodrick-Prescott



Source : Bergeaud, Cette et Lecat (2016¹⁹), calculs des auteurs.

2.2. La diminution de la croissance potentielle relève de facteurs spécifiques à certains pays

2.2.1. L'évolution du PIB/habitant de la France montre un décrochage relatif par rapport aux autres pays de l'OCDE depuis 40 ans

Entre 1975 et 2012, la France a vu son PIB/habitant progresser moins vite que la moyenne des pays de l'OCDE, notamment les États-Unis, l'Allemagne et les pays d'Europe du Nord. Au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE en 1975, son PIB/habitant est désormais en deçà de la plupart des grands pays développés à l'exception de l'Italie et de l'Espagne. Selon

19. Bergeaud, Cette & Lecat, « Productivity Trends in Advanced Countries between 1890 and 2012 », *Review of Income and Wealth*, vol. 62(3), p. 420–444, 2016.